

Nantes, le 3 avril 2018

La Région des Pays de la Loire s'engage en faveur du logement des jeunes salariés et apprentis ligériens

Dans le cadre de sa politique volontariste en faveur du logement, la Région des Pays de la Loire engage un partenariat avec Action Logement qui vise à mettre en œuvre rapidement des actions conjointes pour favoriser l'accès au logement et à l'emploi des jeunes. Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, et Philippe de Clerville, Président du Comité Régional Action Logement Pays de la Loire, ont signé la convention partenariale ce 3 avril 2018 à Terra Botanica, à Angers.



Acteur du logement social en France, Action Logement a pour vocation de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi et gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC), versée par toutes les entreprises du secteur privé d'au moins 20 salariés. Après avoir signé une convention quinquennale 2018-2022 avec l'Etat pour augmenter le nombre de salariés bénéficiaires des offres liées au PEEC, Action Logement contractualise un partenariat avec les territoires pour améliorer l'efficacité de ses opérations en complémentarité avec les actions régionales dans le domaine de l'aide au logement.

« Le partenariat avec Action Logement est en lien direct avec nos politiques régionales en faveur de l'apprentissage, du logement des jeunes et de l'emploi. Cet accord va permettre le développement de solutions et d'outils communs pour lever les freins d'accès au logement des jeunes Ligériens, salariés, en alternance ou en apprentissage, et ainsi favoriser les conditions d'emploi dans les entreprises régionales. », affirme Christelle Morançais.

Cette convention entre dans le périmètre de la mesure n°15 du **Plan de relance de l'apprentissage**, mis en œuvre par la Région, qui a pour objet de développer les solutions d'hébergement à proximité des entreprises pour sécuriser le parcours des apprentis. Elle répond également aux engagements pris par la Région dans le **Plan de bataille pour l'emploi**, notamment à la priorité n°4 « Lever les freins périphériques à l'emploi » en facilitant l'hébergement des salariés.

Un nouveau service en ligne

Une des premières solutions apportées par le partenariat Action Logement est la mise à disposition d'un nouveau service en ligne baptisé « **plateforme logements des apprentis et alternants** » pour les Ligériens. Développée par Action Logement et relayée sur le portail régional www.apprentissage-paysdelaloire.fr, la plateforme permettra d'apporter des réponses concrètes et adaptées au jeune qui visualise immédiatement les aides d'Action Logement et de la Région dont il peut bénéficier.

En complément du soutien au logement des jeunes, la Région et Action Logement s'engagent à contribuer à l'observation régionale de la rénovation énergétique des logements privés de propriétaires occupants très modestes et à travailler en complémentarité sur les opérations de revitalisation de centres bourgs dans les communes rurales.

CONTACT PRESSE :

Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97